De bon augure

Rapport d'activités
2002-2003

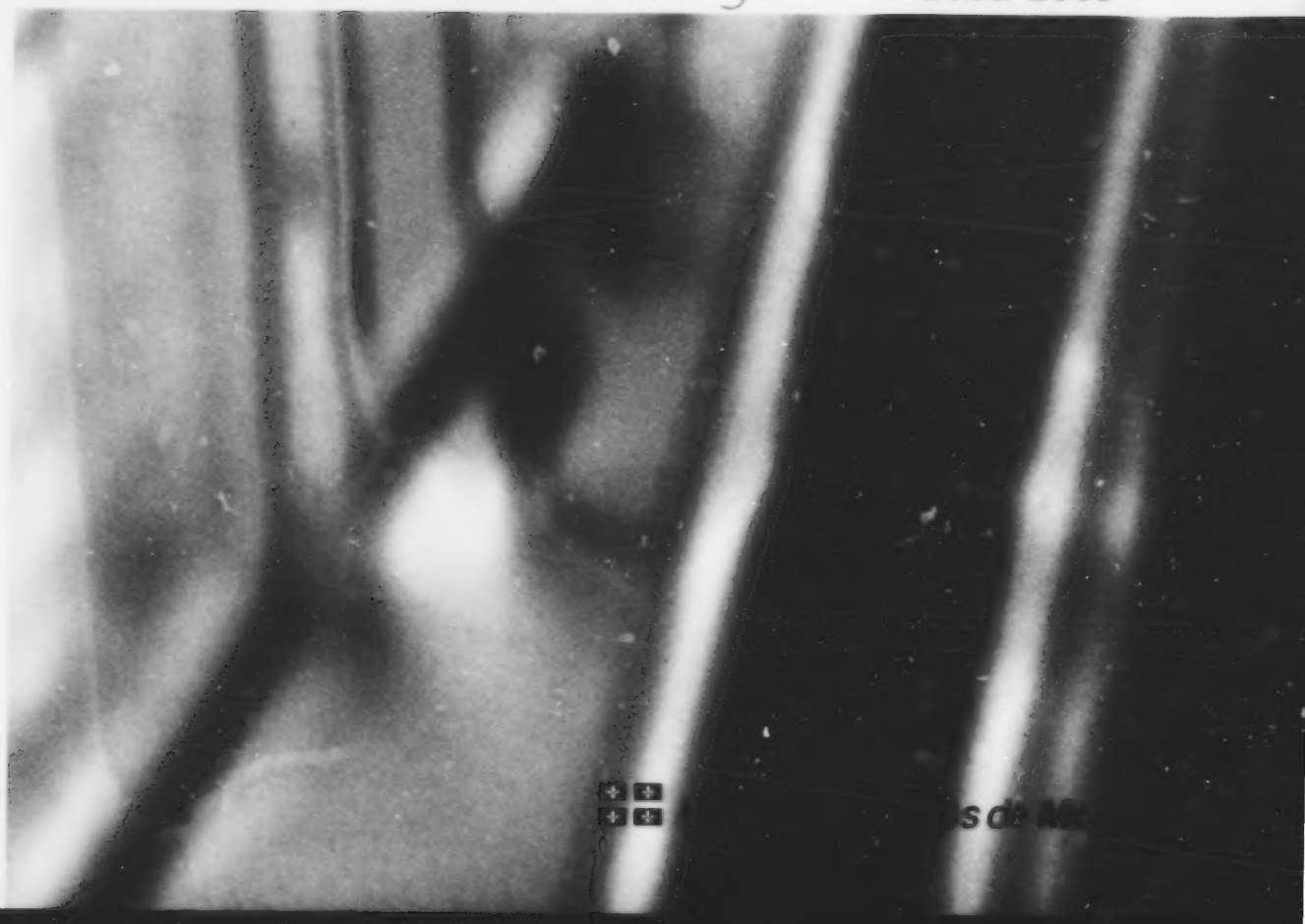

104-01758/

De bon augure

Rapport d'activités
2002-2003

Palais des congrès de **Montréal**

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au président de l'Assemblée nationale 3
Lettre à la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme ... 3
Mission 4
Message du président-directeur général 6
Faits saillants 8
Le bilan administratif de la société d'État 10
Les événements tenus en 2002-2003 12
Les ententes conclues durant l'année financière 2002-2003 12
Revenus comparatifs 12
Les administrateurs de la Société du Palais des congrès de Montréal 13
L'équipe de direction du Palais des congrès de Montréal 13
Liste des événements tenus durant l'année financière 2002-2003 14
Rapport de la direction 18
Rapport du vérificateur 19
Les états financiers 20

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme,

Nathalie Normandeau

LETTRE À LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET AU TOURISME

Madame Nathalie Normandeau
Ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration et à titre de président-directeur général, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activités de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'année financière allant du 1er avril 2002 au 31 mars 2003.

Ce document décrit les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période et présente ses états financiers dûment vérifiés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le président-directeur général,

Paul Saint-Jacques

LETTRE AU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activités de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2003.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme,

Nathalie Normandeau

LETTRE À LA MINISTRE DÉLÉGUÉE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET AU TOURISME

Madame Nathalie Normandeau
Ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme
900, boulevard René-Lévesque Est
Bureau 400
Québec (Québec) G1R 2B5

Madame la Ministre,

Au nom du conseil d'administration et à titre de président-directeur général, j'ai le plaisir de vous transmettre le rapport d'activités de la Société du Palais des congrès de Montréal pour l'année financière allant du 1er avril 2002 au 31 mars 2003.

Ce document décrit les activités et les réalisations de la Société au cours de cette période et présente les états financiers dûment vérifiés.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma plus haute considération.

Le président-directeur général,

Paul Saint-Jacques

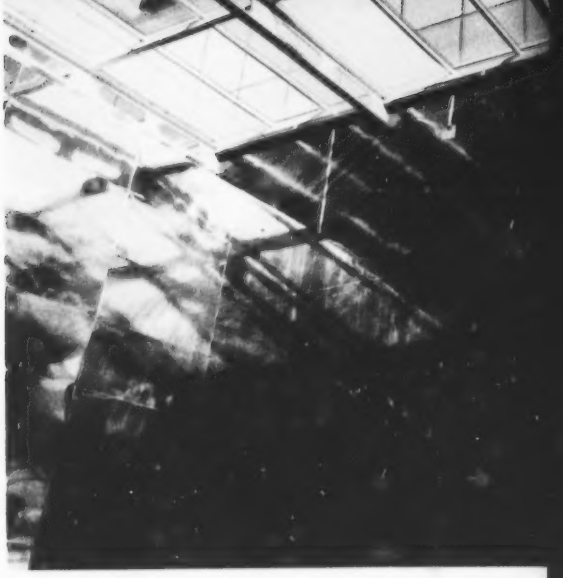

MISSION

Le Palais des congrès de Montréal, Société qui relève de la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, contribue à l'essor économique, touristique et hôtelier de la région de Montréal et de l'ensemble du Québec.

Sa vocation consiste à attirer des gens d'affaires, des congressistes et des visiteurs de l'extérieur du Québec pour la tenue de congrès, expositions, conférences et toute autre activité susceptible de générer des retombées économiques.

LE PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL... AU 31 MARS 2003

Ouverture officielle	mai 1983
Congrès et événements tenus depuis l'ouverture	3336
Affluence totale depuis l'ouverture	9 749 258 personnes
Retombées économiques en 2002-2003	138,3 M $
Investissement dans le projet d'agrandissement	240 M $
Subventions du gouvernement du Québec en 2002-2003	30,5 M $
Revenus autonomes en 2002-2003	11,6 M $
Employés permanents	103
Emplois occasionnels	98

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année qui vient de s'écouler s'est déroulée sous le signe de l'accomplissement ! Avec rigueur, ténacité et enthousiasme, nous avons effectivement réussi à accomplir ce que nous avions vaillamment entrepris et à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés. C'est là le résultat d'efforts considérables qui, il faut le reconnaître, vont bien au-delà des douze derniers mois.

Au premier chapitre figure l'achèvement de l'agrandissement qui, dès le tout début il y a six ans et chaque jour depuis lors, a demandé des efforts constants de la part de toutes nos équipes pour faire en sorte que, d'une part, les travaux avancent rondement pendant que, d'autre part, le Palais continue de fonctionner et d'accueillir sa clientèle. Le nombre d'événements que nous avons tenus et les ententes que nous avons conclues sont tributaires des efforts de chacun. Ainsi, nous avons dépassé les objectifs que nous nous étions fixés. Nous comptons donc 166 événements tenus dans nos installations l'an dernier et 187 nouvelles ententes conclues par notre équipe de ventes ; il s'agit là d'une augmentation de 70 pour 100 par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, 2002-2003 constitue notre meilleure année sur le plan des revenus autonomes. Ces résultats sont stimulants mais, compte tenu de l'instabilité économique et politique à l'échelle mondiale, cela nous amène à une grande vigilance pour les prochaines années.

Il faut savoir également que c'est au cours de la dernière année que le Palais a connu sa meilleure saison des grands congrès depuis son ouverture en 1983. Cette saison des grands congrès a marqué une étape importante dans l'agrandissement et la modernisation du Palais car elle coïncidait avec le dernier sprint menant à la conclusion des travaux. Malgré l'envergure et la complexité de ceux-ci, 2002 constitue une excellente année pour le Palais et l'industrie. Nous avons réussi à respecter nos engagements envers nos clients tout en nous adaptant à l'environnement des nombreux chantiers du Quartier international. Cependant, c'est à fort juste titre que les membres de notre personnel – que je salue et remercie – ont partagé leur fierté lors des festivités d'inauguration de nos nouvelles installations en décembre 2002.

Évidemment, il est utile de rappeler que l'agrandissement du Palais était au cœur de la stratégie d'expansion de nos activités en vue d'un meilleur positionnement sur les marchés des congrès, particulièrement celui des congrès avec exposition. Nous sommes sur la bonne voie, mais le nouveau Palais ne suffit pas à lui seul à atteindre tous les objectifs reliés à l'expansion, et c'est là que notre plan d'affaires, adopté en 2001, complète la démarche. Au cours du dernier exercice, une bonne part de ce plan d'affaires a donc été achevée et des actions concrètes ont été pleinement réalisées ou amorcées. Parmi celles-ci, la réorganisation administrative est un élément clé.

Mise en application dès le 1er juillet, cette restructuration – axée sur l'amélioration du service client – illustre bien l'adaptation globale de notre organisation aux exigences de l'agrandissement et de l'expansion. Cela se traduit par un meilleur partage des responsabilités entre les directions, la création de nouveaux postes et la revalorisation de certains postes existants. L'efficience de nos équipes s'en trouve déjà améliorée.

MESSAGE DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année qui vient de s'écouler s'est déroulée sous le signe de l'accomplissement ! Avec rigueur, ténacité et enthousiasme, nous avons effectivement réussi à accomplir ce que nous avions vaillamment entrepris et à atteindre les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés. C'est là le résultat d'efforts considérables qui, il faut le reconnaître, vont bien au-delà des douze derniers mois.

Au premier chapitre figure l'achèvement de l'agrandissement qui, dès le tout début il y a six ans et chaque jour depuis lors, a demandé des efforts constants de la part de toutes nos équipes pour faire en sorte que, d'une part, les travaux avancent rondement pendant que, d'autre part, le Palais continue de fonctionner et d'accueillir sa clientèle. Le nombre d'événements que nous avons tenus et les ententes que nous avons conclues sont tributaires des efforts de chacun. Ainsi, nous avons dépassé les objectifs que nous nous étions fixés. Nous comptons donc 166 événements tenus dans nos installations l'an dernier et 187 nouvelles ententes conclues par notre équipe de ventes ; il s'agit là d'une augmentation de 70 pour 100 par rapport à l'exercice précédent. Par ailleurs, 2002-2003 constitue notre meilleure année sur le plan des revenus autonomes. Ces résultats sont stimulants mais, compte tenu de l'instabilité économique et politique à l'échelle mondiale, cela nous amène à une grande vigilance pour les prochaines années.

Il faut savoir également que c'est au cours de la dernière année que le Palais a connu sa meilleure saison des grands congrès depuis son ouverture en 1983. Cette saison des grands congrès a marqué une étape importante dans l'agrandissement et la modernisation du Palais, car elle coincidait avec le dernier sprint menant à la conclusion des travaux. Malgré l'envergure et la complexité de ceux-ci, 2002 constitue une excellente année pour le Palais et l'industrie. Nous avons réussi à respecter nos engagements envers nos clients tout en nous adaptant à l'environnement des nombreux chantiers du Quartier international. Ceci étant, c'est à fort juste titre que les membres de notre personnel – que je salue et remercie – ont partagé leur fierté lors des festivités d'inauguration de nos nouvelles installations, en décembre 2002.

Incidemment, il est utile de rappeler que l'agrandissement du Palais était au cœur de la stratégie d'expansion de nos activités en vue d'un meilleur positionnement sur les marchés des congrès, particulièrement celui des congrès avec exposition. Nous sommes sur la bonne voie, mais le nouveau Palais ne suffit pas à lui seul à atteindre tous les objectifs reliés à l'expansion, et c'est là que notre plan d'affaires, adopté en 2001, complète la démarche. Au cours du dernier exercice, une bonne part de ce plan d'affaires a donc été achevée et des actions concrètes ont été pleinement réalisées ou amorcées. Parmi celles-ci, la réorganisation administrative est un élément-clef.

Mise en application dès le 1er juillet, cette restructuration – axée sur l'amélioration du parcours-client – illustre bien l'adaptation globale de notre organisation aux exigences de l'agrandissement et de l'expansion. Cela se traduit par un meilleur partage des responsabilités entre les directions, la création de nouveaux postes et la revalorisation de certains postes existants. L'efficience de nos équipes s'en trouve déjà améliorée.

Au cours de l'année qui vient, et de celles qui suivront, le Palais des congrès de Montréal maintiendra le cap malgré les turbulences qui pourraient s'annoncer. Nous comptons poursuivre nos efforts pour améliorer le positionnement de Montréal et de son Palais des congrès comme destination internationale de haut calibre.

Entre-temps, fiers de ce que nous avons accompli au cours des derniers mois… et des dernières années, nous soulignerons les vingt ans du Palais en 2003. Nous en profiterons pour célébrer l'événement, mais aussi pour amorcer une saine réflexion sur notre avenir, nos valeurs et notre rôle dans l'évolution de l'industrie touristique montréalaise et québécoise.

C'est certainement de bon augure !

Le président-directeur général,

Paul Saint-Jacques

Fenêtres sur le monde

LES FAITS SAILLANTS

MAI

La meilleure saison des grands congrès

Le coup d'envoi de la saison des grands congrès 2002, la meilleure depuis l'inauguration du Palais en 1983, a été donné le 27 mai. Véritable fenêtre sur le monde et moteur de développement économique pour le tourisme d'affaires au Québec, le nouveau Palais des congrès de Montréal aura accueilli 32 grands congrès dont 16 internationaux de juin à novembre 2002, voyant défiler plus de 50 000 personnes en provenance des quatre coins du monde. Les retombées économiques générées par les activités au Palais cette année sont évaluées à près de 140 millions de dollars pour la grande région métropolitaine.

JUIN

Le 58th Annual Forum and Technology Display

Pour la seconde fois depuis 1999, les assises de l'American Helicopter Society International ont eu lieu au Palais des congrès de Montréal. Le salon a attiré 175 exposants et quelque 4 650 visiteurs.

« ... Je suis enchanté de constater que l'engouement de nos délégués pour Montréal et son Palais est toujours là. En fait, l'enthousiasme est tel que l'Association est très intéressée à revenir à Montréal de façon périodique, tous les trois ou quatre ans. »

Somen Chowdhury

Bell Helicopter Textron et Ambassadeur Accrédité du Palais en 1997

NOVEMBRE

Le Salon international de l'auto de Montréal

Pour la première fois, le Salon international de l'auto de Montréal a tenu son exposition annuelle au Palais des congrès. Une première à tous égards, puisque le salon de l'auto redessiné a occupé la totalité des espaces du Palais, soit 34 837,5 mètres carrés (375 000 pieds carrés).

« Les espaces du Palais nous ont permis de présenter un grand nombre de véhicules de façon aérée et d'organiser des événements parallèles comme l'espace Riopelle, la salle des voitures anciennes ou la salle des voitures concepts. Les visiteurs ont beaucoup apprécié ces initiatives. »

Jean-François Couture,
Salon international de l'auto de Montréal

DÉCEMBRE

Les festivités inaugurales

À l'occasion des activités inaugurales qui ont eu lieu du 5 au 8 décembre, le nouveau Palais a ouvert ses « fenêtres sur le monde ». D'abord, plus de 600 personnes ont pris part au gala soulignant l'événement, sous la présidence d'honneur du premier ministre du Québec. Au lendemain de la fête, des centaines de clients, riverains, représentants de l'industrie et de diverses organisations métropolitaines ont visité les nouvelles installations du Palais. Enfin, répondant à notre invitation, plus de 5000 personnes sont venues découvrir les multiples facettes du Palais lors d'une « journée grand public » où animation et musique étaient au rendez-vous.

LE BILAN ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT

La restructuration organisationnelle

Annoncée le 19 juin 2002, la nouvelle structure organisationnelle de la Société du Palais des congrès de Montréal est entrée en vigueur le 1er juillet, de manière à bonifier les façons de faire de notre personnel afin de mieux vendre, mieux livrer les services, et de mieux gérer l'immeuble. L'objectif du parcours-client étant de mettre le client au centre de nos préoccupations, toutes nos actions convergent maintenant pour faciliter la relation du client avec l'équipe du Palais. En somme, la priorité de la Société est de faire mieux, simplement.

Des changements ont donc été apportés à la répartition des activités fonctionnelles au sein des directions des Services à la clientèle, des Services techniques et de l'Exploitation. De plus, la direction du Palais a vu à la consolidation de la direction des Communications et à la création d'une nouvelle direction de l'Immeuble, distincte de l'Exploitation.

Cette restructuration s'inscrit pleinement dans la démarche du plan d'affaires. Le changement est important pour l'organisation comme pour tous les services. Chacun des employés est appelé à contribuer personnellement au projet, parce que chacun y a un rôle indispensable.

L'équité salariale

En parallèle, comme la direction du Palais s'y était engagée, un exercice d'équité et de relativité salariales pour l'ensemble des postes syndiqués a été entrepris. Tant et si bien qu'à l'automne 2002, les membres des comités d'équité et de relativité salariales se sont mis d'accord sur les résultats des classements pour l'ensemble des postes évalués ainsi que sur la nouvelle structure salariale. Celle-ci correspond maintenant à treize niveaux de classement. Les ajustements salariaux ont été versés avant la fin de l'exercice financier 2002-2003.

Pour une amélioration du climat de travail

Sensible aux perceptions du personnel, la direction du Palais a entrepris, en juin dernier, de solliciter l'ensemble des employés pour répondre à un sondage détaillé. Un questionnaire requérant les impressions, suggestions et commentaires a été distribué à tous et a ainsi permis d'identifier certaines zones d'insatisfaction plus critiques.

De ce fait, la direction a décidé d'apporter rapidement des mesures et actions correctives aux principaux éléments d'insatisfaction, notamment en :

1. accroissant le nombre de réunions d'équipes dans chacune des directions;
2. améliorant la qualité de vie au travail (nouvel aménagement, nouveau mobilier, aires de repas et de repos) ;
3. assurant le renouvellement et la mise à jour de l'infrastructure technologique et des outils informatiques ;
4. organisant des rencontres entre les gestionnaires et les employés afin de connaître les attentes de ceux et celles qui désirent poursuivre leur formation et investir dans leur développement. Pour le Palais, la formation du personnel est une condition essentielle à la réalisation de sa mission.

Enfin, la direction est d'avis que l'accomplissement du projet d'agrandissement contribue de manière appréciable à l'amélioration globale du climat de travail. Pour l'avenir, la direction continuera de s'informer adéquatement des perceptions du personnel quant à son environnement et au climat de travail.

Achèvement des travaux d'agrandissement

Les travaux d'agrandissement sont pratiquement arrivés à terme. L'enveloppe extérieure est terminée, tout comme la restauration de la façade Rogers & King et la construction des nouvelles salles et des issues de secours. Ont aussi été achevés : la transformation des transports verticaux, l'aménagement paysager de l'esplanade ainsi que l'aménagement intérieur du hall Viger et des mezzanines.

Les nouvelles cuisines – plus vastes et plus fonctionnelles – sont sous l'autorité des chefs depuis le printemps 2002. Rappelons à cet égard qu'avec une capacité de préparer et de servir 6000 repas par jour, il s'agit des plus grandes cuisines à Montréal! Par ailleurs, le belvédère situé sur le toit du Palais peut accueillir délégués et convives depuis septembre, tandis que c'est en octobre que le parvis du Palais, rue De Bleury, a été complètement achevé.

Dans la foulée des travaux d'agrandissement, la sonorisation et l'équipement audiovisuel ont également été renouvelés, tandis que le local dédié au contrôle de la sécurité a été déplacé et équipé des plus récentes technologies pour assurer la sécurité des utilisateurs du Palais.

En somme, il ne reste qu'à terminer la construction des débarcadères et de quelques salles adjacentes, travaux pour lesquels il a d'abord fallu démolir des structures de l'édifice. C'est sous ces débarcadères, situés dans la partie est du Palais, que seront ensuite installés les services alimentaires ; ce sera fait d'ici quelques semaines.

Enfin, avec le parachèvement des autres projets de construction au cœur du Quartier international de Montréal, on prévoit que l'aménagement urbain sera terminé au cours de l'été 2003.

Déménagement des bureaux administratifs

Au cours des derniers mois, la transformation de l'édifice Tramways a également été réalisée afin d'y accueillir l'ensemble du personnel des services administratifs du Palais. Bien que l'installation de nouveaux bureaux dans un lieu à caractère patrimonial comporte sa part de contraintes, toute l'opération s'est déroulée rondement et nos employés travaillent maintenant dans un environnement mieux défini, empreint de sobriété, dans des locaux et des aménagements plus ergonomiques.

En parallèle, le parc d'ordinateurs personnels étant devenu désuet, nous avons entrepris de le renouveler complètement. Le Palais a donc fait l'acquisition de quelque 140 ordinateurs pour l'ensemble de son personnel. Du même coup, de nouveaux logiciels de bureautique ont aussi été mis en application. C'est au cours du prochain exercice financier que l'on fera la mise à niveau des serveurs informatiques et de l'ensemble des procédures de contrôle et de suivi.

Programme d'identification visuelle

En vertu du décret gouvernemental 729-2002, le Palais des congrès de Montréal fait partie des institutions, organismes et entités qui ne sont pas assujettis au programme d'identification visuelle du Gouvernement du Québec. C'est en s'inspirant quand même de ce programme que nous avons procédé à la révision de la signature visuelle du Palais. Ainsi, dans la dénomination du bâtiment, Montréal demeure en relief pour souligner que c'est notre belle Métropole qui est la destination d'accueil, tandis que le drapeau québécois vient remplacer le logotype rouge pour démontrer que le Palais est un équipement gouvernemental. C'est à l'occasion de cet exercice que nous avons voulu rendre la dénomination du bâtiment conforme aux règles typographiques courantes. « Palais des Congrès de Montréal » est devenu « Palais des congrès de Montréal » ; le C tombant sous la férule de la minuscule du terme spécifique.

Dans la même foulée, l'ensemble des documents administratifs d'information et de promotion a fait l'objet d'une révision rigoureuse. Ainsi, compte tenu des nombreux changements – dont les nouvelles adresses civiques et postale, l'ajout de salles et le réaménagement des installations –, il y avait là un important travail de mise à jour. Une attention particulière a été portée à l'adresse postale apparaissant sur tous les documents officiels afin qu'elle soit conforme aux règles internationales d'adressage.

Réglementation et politiques

Depuis l'été 2002, la Société a instauré un mécanisme de veille de la réglementation gouvernementale, et emboîte le pas à la modernisation de la fonction publique. Avec la fin du projet d'agrandissement, la Société a entrepris de se doter d'un ensemble de politiques correspondant davantage à la nouvelle réalité du Palais et favorisant la gestion.

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société

Aucune déclaration relative à des situations susceptibles de placer un administrateur en situation de conflit d'intérêts n'a été soumise au président-directeur général au cours de l'année. Aucun manquement à ce code n'a été constaté au cours de la même période.

La mission commerciale : des chiffres qui parlent

C'est en 2002 que le Palais a connu sa meilleure saison des grands congrès. Il s'agit en fait de 32 grands congrès parmi un éventail de 166 événements tenus. Fait à noter, pour la première fois de son histoire, le Palais a pu accueillir deux congrès de taille moyenne simultanément.

Au cœur de nos nouvelles façons de faire, le parcours-client guide toutes nos initiatives et trace la voie, que ce soit pour accueillir notre clientèle ou pour en solliciter de nouvelles.

Ainsi, grâce aux efforts déployés par notre équipe des ventes, nous avons réussi à conclure pas moins de 187 ententes pour les années à venir. À cet égard, il est heureux de voir Montréal se classer à nouveau au troisième rang en Amérique du Nord, après Washington et New York, pour la tenue de congrès internationaux.

Club des Ambassadeurs

L'an dernier, 13 personnalités ont rejoint les rangs du Club des Ambassadeurs du Palais des congrès de Montréal, portant le nombre à 193. Ensemble, il faut le rappeler, ces nouveaux Ambassadeurs auront réussi à attirer au Palais plus de 54 000 congressistes sur un horizon de cinq ans. À eux seuls, ils constituent le levier de plus de 217 millions de dollars en retombées économiques pour Montréal et sa région. En juin 2002, à l'occasion d'un grand gala, l'industrie touristique montréalaise leur a rendu hommage et les a remerciés de leur générosité et de leur engagement envers la Métropole.

LE BILAN ADMINISTRATIF DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTAT

La restructuration organisationnelle

Annoncée le 19 juin 2002, la nouvelle structure organ[illegible] de la Société du Palais des congrès de Montréal est [illegible] vigueur le 1[er] juillet, de manière à bonifier les façons [illegible] notre personnel afin de mieux vendre, mieux livrer les [illegible] de mieux gérer l'immeuble. L'objectif du parcours-client [illegible] mettre le client au centre de nos préoccupations, [illegible]

[illegible]

[illegible]

L'équité salariale

En par[illegible] exercice [illegible] postes [illegible] 2002, [illegible] se sont [illegible] l'ensemble [illegible] salariale [illegible] classement [illegible] l'exerc[illegible]

Pour une amélioration du climat de travail

Sensible [illegible] entrepris [illegible] pour [illegible] les impressions [illegible] tous et [illegible] plus critiques.

De ce [illegible] mesures [illegible] d'insat[illegible]

1 acc[illegible]
des [illegible]

2 [illegible]

3 [illegible]

4 [illegible]

[illegible]

Achèvement des travaux d'agrandissement

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Déménagement des bureaux administratifs

Programme d'identification visuelle

Réglementation et politiques

Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs de la Société

La mission commerciale : des chiffres qui parlent

Club des Ambassadeurs

LES ÉVÉNEMENTS TENUS DURANT L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux	16	17 612	65 822	39 221 205 $
Congrès américains	8	14 648	36 283	25 351 263 $
Congrès canadiens	8	17 108	18 653	14 828 137 $
Congrès québécois	12	44 134	20 300	22 148 913 $
Réunions diverses	36	25 913	335	– $
Expositions commerciales	29	48 796	10 880	36 789 558 $
Expositions publiques	13	284 393	200	– $
Événements spéciaux	44	55 649	30	– $
TOTAL	**166**	**508 253**	**152 503**	**138 339 076 $**

LES ENTENTES CONCLUES DURANT L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées prévues	Retombées économiques potentielles
Congrès internationaux	9	56 450	191 000	105 889 926 $
Congrès américains	13	31 320	75 937	58 325 760 $
Congrès canadiens	7	6 225	10 959	10 308 365 $
SOUS-TOTAL	**29**	**93 995**	**277 896**	**174 524 051 $**
Congrès québécois	15	31 600	24 355	28 654 777 $
Réunions diverses	34	25 462	365	– $
Expositions commerciales	34	72 978	11 050	55 882 762 $
Expositions publiques	21	1 096 719	300	– $
Événements spéciaux	54	62 257	375	– $
TOTAL	**187**	**1 383 011**	**314 341**	**259 061 590 $**

REVENUS COMPARATIFS

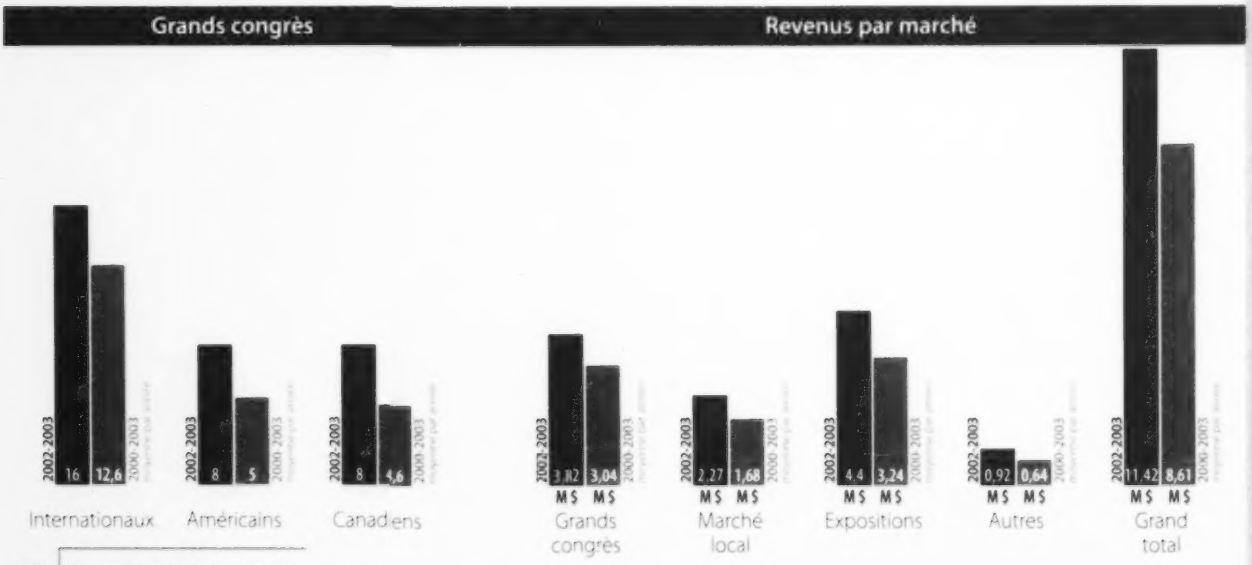

Le *nouveau* Palais

Gérald Tremblay *Maire de Montréal*
« Tel un ciment, le Palais des congrès de Montréal rend sa cohérence à un quartier naguère déstructuré. C'est un grand projet d'intégration urbaine unissant, sous une même reliure, les multiples facettes du centre-ville de Montréal, son centre des affaires, son quartier des institutions et son cœur historique. »

Fenêtres sur le monde

[illegible] infrastructure technique [illegible]elle, a été mise au goût du jour. Oui, le Palais des congrès de Montréal a changé, mais pas complètement. La qualité des services professionnels et l'accueil personnalisé qui ont fait sa réputation à l'échelle internationale demeurent. Car au-delà des murs, il y a toute une équipe essentielle à l'accomplissement de sa mission. Le *nouveau* Palais fait intimement partie du paysage urbain de Montréal et s'intègre harmonieusement dans son environnement. Riche de son savoir-faire et secondé par la vitalité de Montréal, le Palais des congrès représente, sans conteste, un moteur important du développement économique et du tourisme d'affaires de notre Métropole.

LES ÉVÉNEMENTS TENUS DURANT L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées	Retombées économiques
Congrès internationaux				
Congrès américains				
Congrès canadiens				
Congrès québécois				
Réunions diverses				
Expositions commerciales				
Expositions publiques				
Événements spéciaux				
TOTAL	166	508 253	152 503	138 339 076 $

LES ENTENTES CONCLUES DURANT L'EXERCICE FINANCIER 2002-2003

Type d'événement	Nombre	Participants	Nuitées prévues	Retombées économiques potentielles
	9	56 450	191 000	105 889 926 $
	13	31 320	75 937	58 325 760 $
	7	6 225	10 959	10 308 365 $
SOUS-TOTAL	29	93 995	277 896	174 524 051 $
	15	31 600	24 355	28 654 777 $
	34	25 462	365	– $
	34	72 978	11 050	55 882 762 $
	21	1 096 719	300	– $
	54	62 257	375	– $
TOTAL	187	1 383 011	314 341	259 061 590 $

REVENUS COMPARATIFS

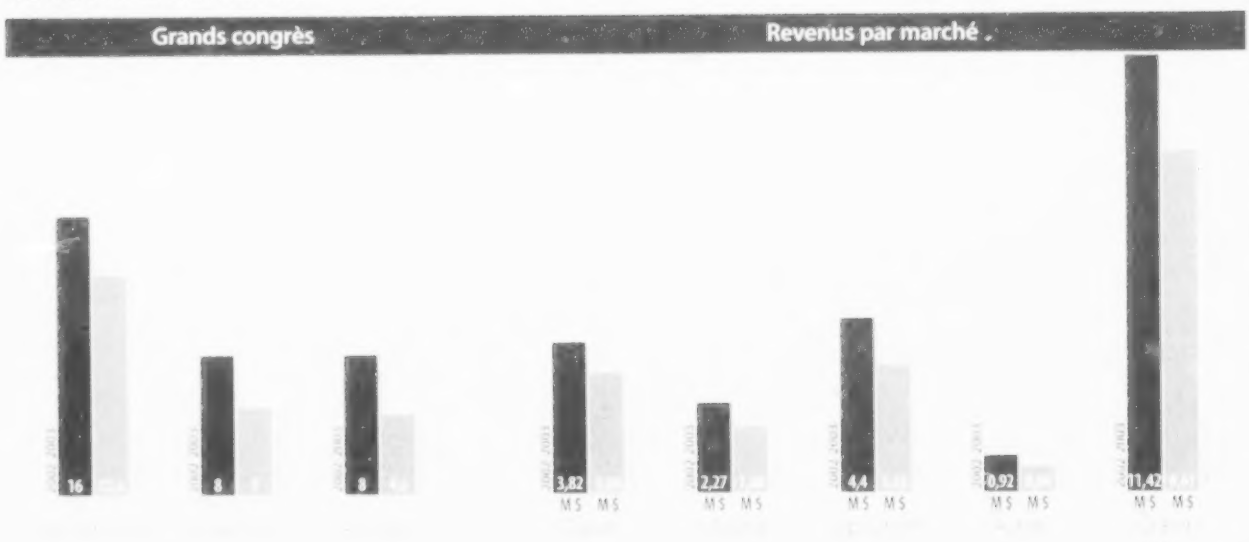

Le *nouveau* Palais

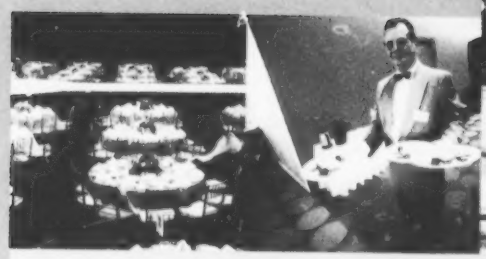

Fenêtres sur le monde

Le monde entier s'y rencontre, et s'y verra demain encore plus qu'aujourd'hui. Sa superficie a doublé ; son infrastructure technique, elle, a été mise au goût du jour. Oui, le Palais des congrès de Montréal a changé, mais pas complètement. La qualité des services professionnels et l'accueil personnalisé qui ont fait sa réputation à l'échelle internationale demeurent. Car au-delà des murs, il y a toute une équipe essentielle à l'accomplissement de sa mission. Le *nouveau* Palais fait intimement partie du paysage urbain de Montréal et s'intègre harmonieusement dans son environnement. Riche de son savoir-faire et secondé par la vitalité de Montréal, le Palais des congrès représente, sans conteste, un moteur important du développement économique et du tourisme d'affaires de notre Métropole.

intégré

Benoit Labonté *Président*
Chambre de commerce du Montréal métropolitain
« L'agrandissement du Palais des congrès est un geste de cohérence qui va nous permettre, entre autres, d'atteindre un objectif très important : celui du développement économique mais surtout celui, conséquemment, du mieux-être de la collectivité. »

Pour réaliser ce projet colossal de 240 millions de dollars, il a fallu la foi inébranlable des dirigeants du Palais et de ses équipes, mais aussi la collaboration et la concertation d'un grand nombre d'intervenants aux objectifs et aux mandats diversifiés. De ce réservoir de forces vives a émergé un projet à la mesure du Québec d'aujourd'hui.

Dans la courte histoire du Palais, l'agrandissement a requis les efforts constants pendant plus de deux ans alors que, malgré les travaux en cours, le Palais est resté pleinement actif, ouvert, et a respecté ses engagements envers la clientèle… depuis le tout début jusqu'à la fin des travaux. Ceci étant, ce projet de grande envergure lançait également un ensemble de défis liés les uns aux autres, puisqu'il fallait aussi :

- Recouvrir une autoroute.
- Creuser un stationnement souterrain.
- Réaménager l'espace existant.
- Intégrer des immeubles patrimoniaux.
- Installer de nouveaux équipements.
- Ouvrir le bâtiment sur la ville et sur le monde.

Le Palais des congrès de Montréal agrandi est l'œuvre d'un consortium composé de quatre entreprises. L'agrandissement du Palais a été réalisé selon un mode de design-construction qui s'est traduit par l'octroi d'un contrat fondé sur la conception architecturale et technique du projet et la réalisation des travaux.

Maître d'ouvrage :	Société du Palais des congrès de Montréal
Maître d'œuvre :	Société immobilière du Québec
Design-construction :	Gespro – BFC – Divco (Consortium Gespro SST inc. – Construction BFC Foundation Ltée – Divco Limitée)
Architecture :	Les architectes Tétreault, Parent, Languedoc et associés, Saia et Barbarese / Aedifica
Ingénierie :	Pageau, Morel et associés, Groupe

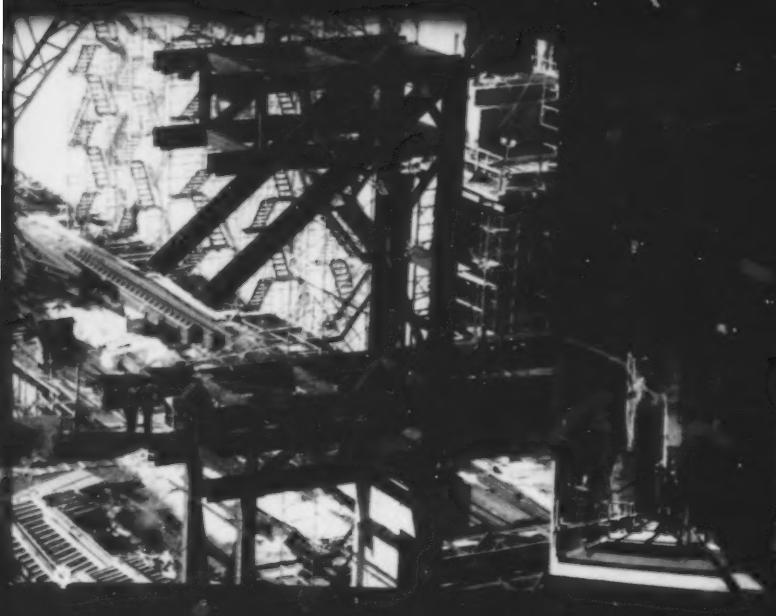

Rhett Prater, Executive Director American Helicopter Society International (AHS)

« Les installations sont de première classe, Montréal est une ville internationale fort bien située pour attirer tant les Américains que les Européens. Et que dire du personnel du Palais ? Il a fait tout ce qu'il fallait pour que notre événement soit un véritable succès. »

Les moments charnières

Novembre 1999 Dévoilement du projet d'agrandissement du Palais.

Mai 2000 En présence du maire de Montréal et de nombreux représentants des milieux d'affaires et du tourisme montréalais, les travaux ont été inaugurés par la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole et ministre responsable de la Société du Palais des congrès de Montréal, Mme Louise Harel, et par le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, M. David Cliche, ministre responsable de la Société immobilière du Québec (SIQ), maître d'œuvre du projet.

Août 2000 La première poutre de béton du plancher de l'agrandissement de la salle d'exposition, supportée par cinq pieux forés jusqu'au roc, a été coulée... un lundi ! Pour couler cette poutre et des caissons, il a fallu 77 bétonnières, et la circulation automobile n'a jamais été perturbée.

Décembre 2000 L'œuvre d'art *Translucide* est choisie par un jury pour l'ornement de la verrière.

Février 2001 Les pompiers s'installent et la caserne 20, nouvellement située au 920, rue Saint-Urbain, au rez-de-chaussée du Palais des congrès de Montréal, est officiellement inaugurée.

Mars 2001 Le recouvrement de l'autoroute est terminé, de sorte que l'on peut procéder au montage de la superstructure métallique et ériger les murs.

Juin à octobre 2001 L'aménagement de l'esplanade est en cours, ainsi que les travaux préparatoires à l'agrandissement du hall Viger et de l'entrée Viger nord.

Novembre 2001 Les ouvriers achèvent de monter l'immense verrière qui vient orner la façade ouest du Palais.

Janvier 2002 Le Palais des congrès de Montréal accueille un premier événement de grande envergure dans ses nouveaux espaces agrandis, à l'occasion de la Semaine internationale du papier.

Décembre 2002 Sous le thème « Fenêtres sur le monde », le coup d'envoi est donné aux festivités d'inauguration du nouveau Palais. Du 6 au 8 décembre, les espaces du Palais revêtent un air festif et multicolore pour accueillir – tour à tour – le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, de même que le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, les grands partenaires du projet d'agrandissement et de la communauté socioéconomique de la Métropole, ainsi que des milliers de familles montréalaises curieuses de passer au-delà de la verrière.

intégré

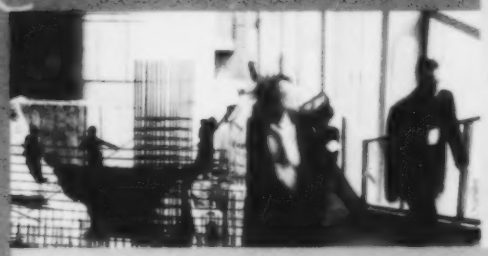

Tout le monde y a contribué : les architectes l'ont dessiné, le gouvernement du Québec l'a financé, les artistes lui ont donné une personnalité, les clients l'ont occupé et les Montréalais l'ont habité. En 2002, le nouveau Palais des congrès de Montréal, l'un des plus grands chantiers québécois de la fin du 20e siècle, est passé du stade de l'imaginaire à celui d'un monde tridimensionnel bien ancré dans la réalité québécoise. Deux ans de travaux lui ont permis de s'agrandir et de se moderniser pour s'ouvrir encore plus sur la scène internationale. Et c'est à toute la société québécoise qu'il a ouvert… ses fenêtres. Oui, en décembre 2002, c'est sur le thème de « Fenêtres sur le monde » que le coup d'envoi aux cérémonies d'inauguration du nouveau Palais a été donné. Grâce à un clin d'œil à sa verrière colorée, le Palais a voulu rendre hommage à ses clients et partenaires comme à ses riverains.

Pour réaliser ce projet colossal de 240 millions de dollars, il a fallu la foi inébranlable des dirigeants du Palais et de ses équipes, mais aussi la collaboration et la concertation d'un grand nombre d'intervenants aux objectifs et aux mandats diversifiés. De ce réservoir de forces vives a émergé un projet à la mesure du Québec d'aujourd'hui.

Dans la courte histoire du Palais, l'agrandissement a requis les efforts constants pendant plus de deux ans alors que, malgré les travaux en cours, le Palais est resté pleinement actif, ouvert, et a respecté ses engagements envers la clientèle… depuis le tout début jusqu'à la fin des travaux. Ceci étant, ce projet de grande envergure lançait également un ensemble de défis liés les uns aux autres, puisqu'il fallait aussi :

- Recouvrir une autoroute.
- Creuser un stationnement souterrain.
- Réaménager l'espace existant.
- Intégrer des immeubles patrimoniaux.
- Installer de nouveaux équipements.
- Ouvrir le bâtiment sur la ville et sur le monde.

Le Palais des congrès de Montréal agrandi est l'œuvre d'un consortium composé de neuf entreprises. L'agrandissement du Palais a été réalisé selon un mode design-construction qui s'est traduit par l'octroi d'un seul contrat forfaitaire pour la conception architecturale et technique du projet et la réalisation des travaux.

Maître d'ouvrage :	Société du Palais des congrès de Montréal
Maître d'œuvre :	La Société immobilière du Québec
Design-constructeur :	Gespro – BFC – Divco (Consortium Gespro SST inc. – Construction BFC Foundation Ltée – Divco Limitée)
Architecture :	Les architectes Tétreault, Parent, Languedoc et asso… Saia et Barbarese / Ædifica
Ingénierie :	Pageau, Morel et associés … Groupe conseil …

Rhett Flater, *Executive Director American Helicopter Society International (AHS)*
«Les installations sont de première classe, Montréal est une ville internationale fort bien située pour attirer tant les Américains que les Européens. Et que dire du personnel du Palais ? Il a fait tout ce qu'il fallait pour que notre événement soit un véritable succès.»

Les moments charnières

Novembre 1999 Dévoilement du projet d'agrandissement du Palais

Mai 2000 En présence du maire de Montréal et de nombreux représentants des milieux d'affaires et du tourisme montréalais, les travaux ont été inaugurés par la ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole et ministre responsable de la Société du Palais des congrès de Montréal, Mme Louise Harel, et par le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, M. David Cliche, ministre responsable de la Société immobilière du Québec (SIQ), maître d'œuvre du projet.

Août 2000 La première poutre de béton du plancher de l'agrandissement de la salle d'exposition, supportée par cinq pieux forés jusqu'au roc, a été coulée... un lundi ! Pour couler cette poutre et des caissons, il a fallu 77 bétonnières, et la circulation automobile n'a jamais été perturbée.

Décembre 2000 L'œuvre d'art *Translucide* est choisie par un jury pour l'ornement de la verrière.

Fév[illegible] Les pompiers s'installent à la caserne 20, nouvellement située au 920, rue Saint-Urbain, au rez-de-chaussée du Palais des congrès de Montréal, est officiellement inaugurée.

Mars 2001 Le recouvrement de l'autoroute est terminé, de sorte que l'on peut procéder au montage de la superstructure métallique et ériger les murs.

Juin à octobre 2001 L'aménagement de l'esplanade est en cours, ainsi que les travaux préparatoires à l'agrandissement du hall Viger et de l'entrée Viger nord.

Novembre 2001 Les ouvriers achèvent de monter l'immense verrière qui vient orner la façade ouest du Palais.

Janvier 2002 Le Palais des congrès de Montréal accueille un premier événement de grande envergure dans ses nouveaux espaces agrandis, à l'occasion de la Semaine internationale du papier.

Décembre 2002 Sous le thème « Fenêtres sur le monde », le coup d'envoi est donné aux festivités d'inauguration du nouveau Palais. Du 6 au 8 décembre, les espaces du Palais revêtent un air festif et multicolore pour accueillir – tour à tour – le premier ministre du Québec, M. Bernard Landry, de même que le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay, les grands partenaires du projet d'agrandissement et de la communauté socioéconomique de la Métropole ainsi que des milliers de familles montréalaises curieuses de passer au-delà de la verrière.

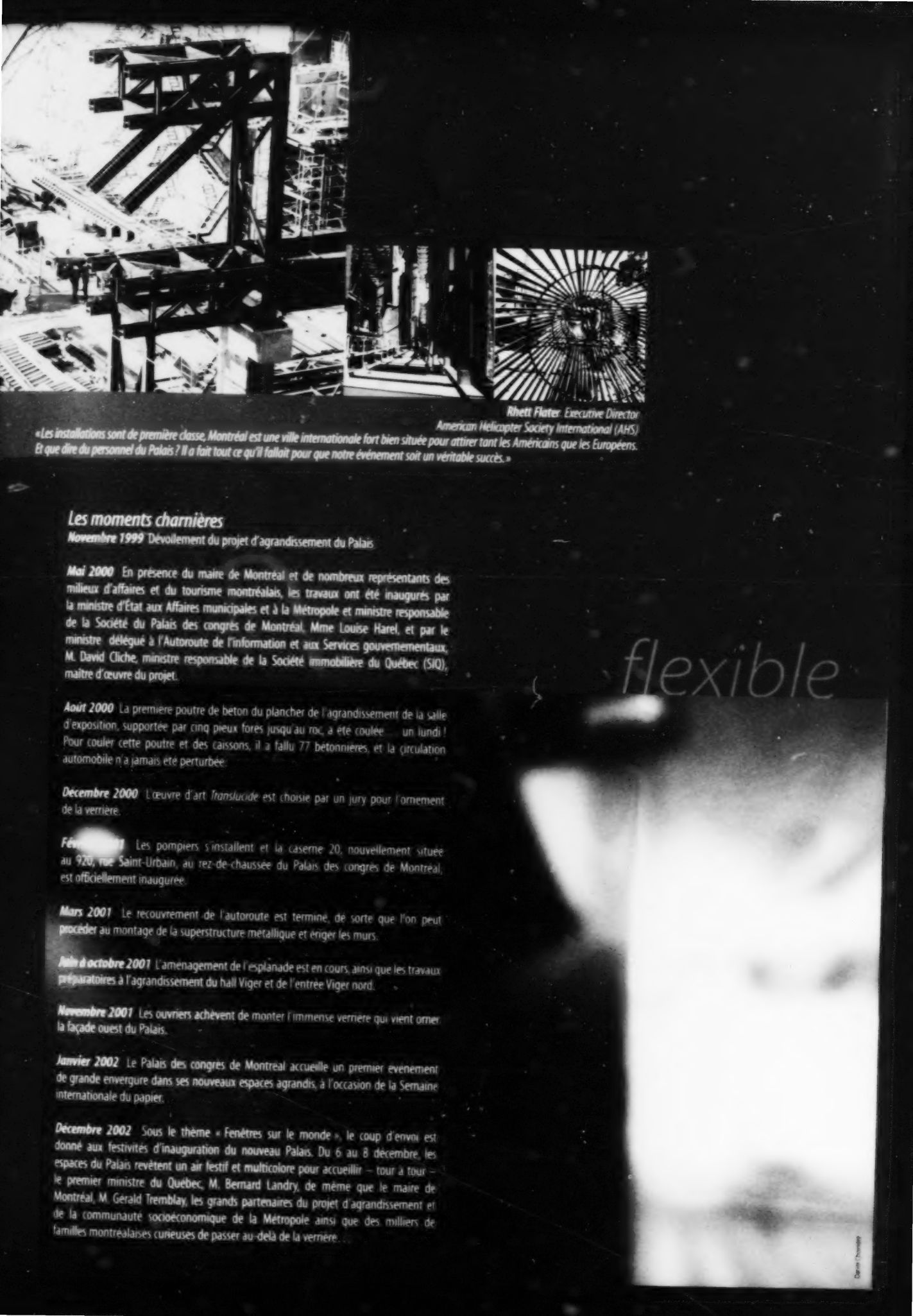

Jacques Girard, Président-directeur général
Montréal International
« Le Palais est sans aucun doute un instrument de développement économique. C'est aussi un outil de développement technologique et même culturel dans la mesure où il est un bel édifice et où les équipements sont à la fine pointe de ce qui se fait de mieux dans le monde en la matière. »

D'abord et avant tout, l'agrandissement de l'édifice du Palais est au cœur de la stratégie d'expansion des activités de la Société en vue d'un meilleur positionnement sur le marché des grands congrès internationaux ; il s'agit en particulier d'augmenter la part de la Métropole dans l'accueil des grands congrès américains. On estime que les retombées économiques liées aux activités qui animent le Palais des congrès de Montréal augmenteront de 55 millions de dollars annuellement pour s'établir en moyenne à 242 millions de dollars en 2005.

Dès l'annonce du projet en 1999, plusieurs manifestations qui n'auraient pu venir au Palais avant son agrandissement ont été confirmées et sont attendues au cours des prochaines années. Mais déjà clients et visiteurs ont commencé à faire part de leur vive satisfaction.

En bref, l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal a pour résultat :

- que l'on peut maintenant tenir simultanément un plus grand nombre d'événements d'importance ;
- que les espaces d'exposition ont été doublés, passant de 9 425 m² à 18 600 m² (de 100 000 pi² à 200 000 pi²) ;
- que le nombre de kiosques pouvant être aménagés dans la salle d'exposition a augmenté de 500 à 1000 ;
- que le nombre de salles de réunion est passé de 25 à 59, tandis que l'on a haussé leur superficie totale tout en assurant la polyvalence de leurs dimensions ;
- que les services et les accès pour répondre à la nouvelle demande ont été améliorés, notamment en augmentant à 18 le nombre de débarcadères de camions, ce qui favorise la fluidité de la circulation ;
- que la superficie globale du Palais est passée de 69 950 m² à plus de 133 000 m² (752 960 pi² à plus de 1 431 646 pi²).

performant

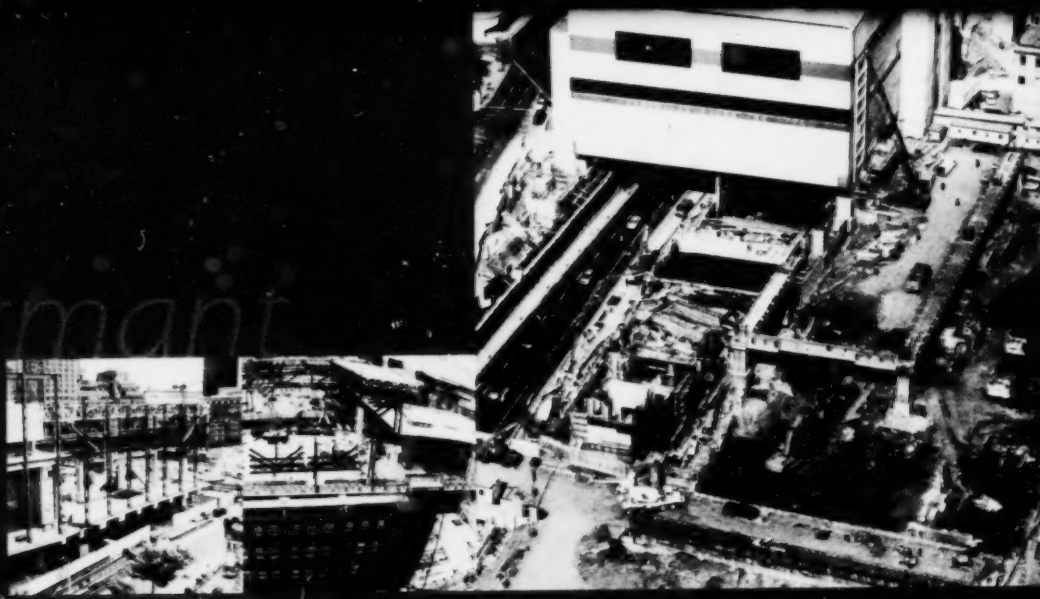

***Jacques Girard** Président-directeur général*
Montréal International
« Le Palais est sans aucun doute un instrument de développement économique. C'est aussi un outil de développement technologique et même culturel, dans la mesure où il est un bel édifice et où les équipements sont à la fine pointe de ce qui se fait de mieux dans le monde en la matière. »

D'abord et avant tout, l'agrandissement [illegible] au cœur de la stratégie d'expansion des activités de la Société [illegible] sur le marché des grands congrès internationaux. [illegible] augmenter la part de la Métropole dans l'accueil des grands congrès [illegible] que les retombées économiques liées aux activités qui [illegible] congrès de Montréal augmenteront de 55 millions de dollars annuellement pour s'établir, en moyenne, à 242 millions de dollars en 2005.

Dès l'annonce du projet, en 1999, plusieurs manifestations qui n'auraient pu venir au Palais avant son agrandissement ont été confirmées et sont attendues au cours des prochaines années. Mais déjà clients et visiteurs ont commencé à faire part de leur vive satisfaction.

En bref, l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal a pour résultat :

- que l'on peut maintenant tenir simultanément un plus grand nombre d'événements d'importance ;
- que les espaces d'exposition ont été doublés, passant de 9 425 m² à 18 600 m² (de 100 000 pi² à 200 000 pi²) ;
- que le nombre de kiosques pouvant être aménagés dans la salle d'exposition a augmenté de 500 à 1000 ;
- que le nombre de salles de réunion est passé de 25 à 59, tandis que l'on a haussé leur superficie totale tout en assurant la polyvalence de leurs dimensions ;
- que les services et les accès pour répondre à la nouvelle demande ont été améliorés, notamment en augmentant à 18 le nombre de débarcadères de camions, ce qui favorise la fluidité de la circulation ;
- que la superficie globale du Palais est passée de 69 950 m² à plus de 133 000 m² (752 960 pi² à plus de 1 431 646 pi²).

Michel Languedoc Architecte
Une ambiance magique où l'on est frappé par la lumière et caressé par la couleur.

Lumière, lumière

Pénétrer dans le Palais par l'entrée du 1001, place Jean-Paul-Riopelle, c'est plonger dans un festival de couleurs qui rappelle l'effet d'un kaléidoscope. À la différence d'autres grands centres de congrès nord-américains, l'ambiance que l'on trouve au Palais des congrès de Montréal est chaleureuse, festive et conviviale, à l'image de la ville.

En effet, pour réaliser un Palais ouvert vers l'extérieur, vers la ville et ses gens, le concept architectural mise sur la transparence et la lumière. En tout temps, le Palais et sa ville ne font qu'un, grâce à une surface vitrée trois fois plus étendue qu'à l'origine. De l'intérieur, on voit l'animation de la ville. De l'extérieur, on découvre l'animation

communication. L'expression la plus
son immense façade en panneaux
, se reflète tant à l'intérieur
, ce sont les jeux de couleurs qui
dessus.

vivent en parfaite symbiose

voulu représenter
s d'art dans la réalisation du bâtiment. Un
t la petite verrière, u
qui occupent les

Deux
des ar

ncours national d'intégration
randissement du Palais.

Transluci
collaboration
vocation du P
points de vue
Avec les
Lemieux et Victor
diptyque qui illustre la
ure, un lieu d'échange de
verrière, un visage et une
joindre le visage. C'est à
son sens.

La poussée vers
grande rencontre
particulier sur un toit
que le Palais est cons
fond avec le toit. L'id
de hauteur.

ée, est le symbole d'une
e créer un environnement
poussée vers le haut rappelle
eu de

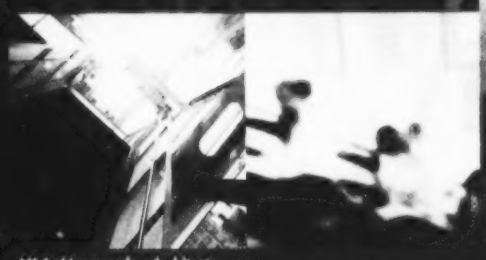

Michel Languedoc Architecte
« Une ambiance magique où l'on est frappé par la lumière et caressé par la couleur. »

Lumière, lumière Pénétrer dans le Palais par l'entrée du 1001, place Jean-Paul-Riopelle, c'est plonger dans un festival de couleurs qui rappelle l'effet d'un kaléidoscope. À la différence d'autres grands centres de congrès nord-américains, l'ambiance que l'on trouve au Palais des congrès de Montréal est chaleureuse, festive et conviviale, à l'image de la ville.

En effet, pour réaliser un Palais ouvert vers l'extérieur, vers la ville et ses gens, le concept architectural mise sur la transparence et la lumière. En tout temps, le Palais et sa ville ne font qu'un, grâce à une surface vitrée trois fois plus étendue qu'à l'origine. De l'intérieur, on voit l'animation de la ville. De l'extérieur, on découvre l'animation d' [illegible] de rencontre, d'échanges et de communication. L'expression la plus c[illegible] la transparence est sans aucun doute son immense façade en panneaux d[illegible]ré et son jeu de lumière qui, tel un vitrail, se reflète tant à l'intérieur qu[illegible] du bâtiment. De jour, ce sont les jeux de couleurs qui priment. De n[illegible] transparence reprend le dessus.

Où l'art et l'architecture vivent en parfaite symbiose

Les architectes ont voulu représenter la grande créativité des Québécois en privilégiant la place des œuvres d'art dans la réalisation du bâtiment. Un diptyque qui se partage entre la grande et la petite verrière, une œuvre qui s'inspire du *land art* sur le toit et 15 œuvres qui occupent les espaces du Palais d'origine.

Deux œuvres d'art ont été sélectionnées à l'occasion du Concours national d'intégration des arts à l'architecture tenu dans le cadre du projet d'agrandissement du Palais.

Translucide, une création de Jean-François Cantin, Michel Lemieux et Victor Pilon en collaboration avec Martin Leblanc de N.O.M.A.D.E., est un diptyque qui illustre la vocation du Palais en tant que lieu de passage et de rencontre, un lieu d'échange de points de vue et d'interaction des perceptions. Sur la grande verrière, un visage et une main. Avec les jeux de soleil et d'ombre, la main tente de rejoindre le visage. C'est à ce moment que la symbolique de la communication prend tout son sens.

La poussee vers le haut, une œuvre de Francine Larivée, est le symbole d'une grande rencontre sur le toit du Palais. Née du besoin de créer un environnement particulier sur un toit d'environ 4 180 m² (45 000 pi²), *La poussee vers le haut* rappelle que le Palais est construit sur une ancienne rivière. Au milieu de la journée, le ciel se fond avec le toit. L'idée de l'eau est renforcée par des prêles de bronze de deux mètres de hauteur.

Robert Wood, Directeur exécutif
Association technique des pâtes et papiers du Canada (PAPTAC-ATPPC)
« Nous sommes tout simplement ravis. Les nouveaux espaces sont fort impressionnants. Ils nous ont permis d'innover cette année et d'offrir à notre public un événement qui était non seulement plus grand, mais aussi plus attrayant et plus convivial. »

Des aménagements paysagers audacieux Véritables clins d'œil aux [illegible] et de la nature, les aménagements paysagers signés Claude Cormier, [illegible] contribuent à doter le Palais d'une véritable personnalité haute en couleur.

Le Jardin *Nature légère* – *Lipstick Forest* : 52 troncs d'arbres roses occupent dorénavant le Hall de la Place Jean-Paul-Riopelle. Ces 52 arbres sont des reproductions en béton des arbres de l'avenue du Parc à Montréal. Aucun d'eux n'est semblable, comme dans la vraie nature. D'une conception surréelle, ces arbres ont été réalisés par les sculpteurs du groupe Aquanov, des spécialistes reconnus pour leurs créations d'environnements « naturels » artificiels, comme les décors du Biodôme. En 2003, l'Institut de design Montréal a décerné à *Nature légère* son premier prix ex æquo dans la catégorie « aménagement paysager ». L'Association des architectes paysagistes du Canada a décerné un deuxième prix à Claude Cormier pour cette œuvre, qui s'est démarquée parmi plus de 60 autres projets provenant de partout au Canada.

L'Esplanade : c'est sur cette grande dalle de béton qu'a été créé un jardin constitué de 31 monticules de terre ovales reliés par des sentiers de pierre calcaire typique de Montréal. Au sommet de chacun des monticules se dresse un pommetier décoratif, l'arbre emblème de Montréal qui fleurit chaque printemps dans une symphonie de rose.

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
pcmconm@congresmtl.com

LES ADMINISTRATEURS

Paul Saint-Jacques

John H. Dinsmore

Pavel Hamet

Jacques Hamou

Charles Lapointe

Suzanne Lareau

Michel Sabourin, Ph.D.

Serge Turgeon

Regis Vigneau

André Saucier

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Paul Saint-Jacques

Jocelyn Ann Campbell

Francine Forest

Jacinthe Mauger

Gérard Michaud

Mario Poirier

André Saucier

André Tardif

Guy Vachon

Marc-André Varin*

Jacques Allain

Michel Béliveau

Robert Charron

Yves Dubost

Raymond Guay

Jean Legault*

Joane Montpetit

Diane Paquin

Catherine Paul*

Robert Wood *Directeur exécutif*
Association technique des pâtes et papiers du Canada (PAPTAC-ATPPC)

« Nous sommes tout simplement ravis. Les nouveaux espaces sont fort impressionnants. Ils nous ont permis d'innover cette année et d'offrir à notre public un événement qui était non seulement plus grand, mais aussi plus attrayant et plus convivial. »

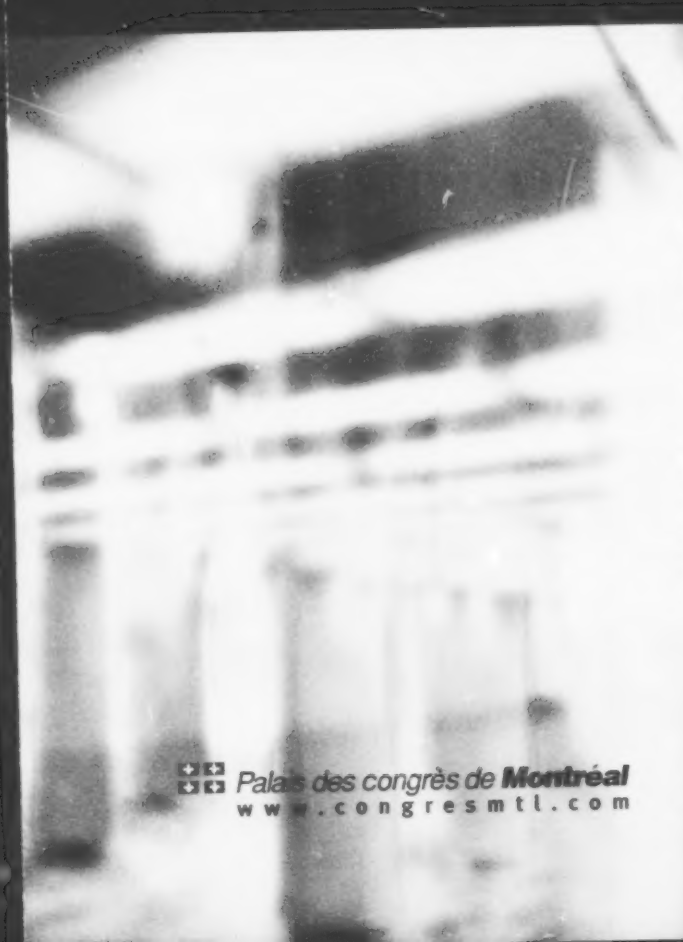

Des aménagements paysagers audacieux Véritables clins d'œil aux amateurs d'art et de nature, les aménagements paysagers signés Claude Cormier, architecte paysagiste, contribuent à doter le Palais d'une veritable personnalité haute en couleur.

Le Jardin *Nature légère* / *Lipstick Forest* : 52 troncs d'arbres roses occupent dorénavant le Hall de la place Jean-Paul-Riopelle. Ces 52 arbres sont des reproductions en béton des arbres de l'avenue du Parc à Montréal. Aucun d'eux n'est semblable, comme dans la vraie nature. D'une conception surréelle, ces arbres ont été réalisés par les sculpteurs du groupe Aquanov, des spécialistes reconnus pour leurs créations d'environnements « naturels » artificiels, comme les décors du Biodôme. En 2003, l'Institut de design Montréal a décerné à *Nature légère* son premier prix ex æquo dans la catégorie « aménagement paysager ». L'Association des architectes paysagistes du Canada a décerné un deuxième prix à Claude Cormier pour cette œuvre, qui s'est démarquée parmi plus de 60 autres projets provenant de partout au Canada.

L'Esplanade : c'est sur cette grande dalle de béton qu'a été créé un jardin constitué de 31 monticules de terre ovales reliés par des sentiers de pierre calcaire typique de Montréal. Au sommet de chacun des monticules se dresse un pommetier décoratif, l'arbre emblème de Montréal qui fleurit chaque printemps dans une symphonie de rose.

Palais des congrès de **Montréal**
www.congresmtl.com

Société du Palais des congrès de Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, CANADA
Téléphone : (514) 871-8122
Télécopieur : (514) 871-3188
pcmcomm@congresmtl.com

LES ADMINISTRATEURS

Paul Saint-Jacques
Président-directeur général et
Président du conseil
Société du Palais des congrès de Montréal

John H. Dinsmore
Président du conseil
Institut international de formation en gestion aéronautique (IIFGA)

Pavel Hamet
Directeur de recherche
Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM)

Jacques Hamou
Directeur général
Marriott Château Champlain

Charles Lapointe
Président-directeur général
Tourisme Montréal

Suzanne Lareau
Présidente-directrice générale
Tour de l'Île de Montréal

Michel Sabourin, Ph.D.
Trésorier
Union internationale de psychologie scientifique

Serge Turgeon
Directeur général adjoint
Théâtre du Rideau Vert

Régis Vigneau
Vice-président principal et
Secrétaire
Corporation Montréal International

André Saucier
Secrétaire de la Société
Directeur des finances et de l'administration
Société du Palais des congrès de Montréal

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Paul Saint-Jacques
Président-directeur général

Jocelyn Ann Campbell
Directrice des communications

Francine Forest
Directrice de la production

Jacinthe Mauger
Directrice des ressources humaines

Gérard Michaud
Directeur adjoint à la construction

Mario Poirier
Directeur de l'immeuble

André Saucier
Directeur des finances et de l'administration

André Tardif
Directeur de l'exploitation

Guy Vachon
Directeur de la construction

Marc-André Varin*
Directeur des ventes et du marketing

Jacques Allain
Chef – livraison et aménagement

Michel Béliveau
Chef – gestion de l'immeuble

Robert Charron
Chef – sécurité

Yves Dubost
Chef – comptabilité de management

Raymond Guay
Chef adjoint – gestion de l'immeuble

Jean Legault*
Chef – coordination de la production

Joane Montpetit
Chef – ressources financières et matérielles

Diane Paquin
Chef – contrats et réglementation

Catherine Paul*
Chef – services conseils

* En poste depuis avril 2005

LISTE DES ÉVÉNEMENTS TENUS EN 2002-2003

Date	Nom	Type d'événement
AVRIL 2002	Salon de Vente Distal 2002	Exposition commerciale
	Indispensable Salon de l'événement corporatif	Exposition commerciale
	Salon Micro-Expo	Exposition publique
	TAPPI/PAPTAC/NCASI/USDA-FS International Environmental Conference & Exhibit	Congrès américain
	BrassRing Healthcare Career Event	Exposition commerciale
	Conference USANA	Réunion
	Salon national de la technologie du vêtement	Exposition commerciale
	Institut des Banquiers Canadiens	Réunion
	Au cœur de la mode (Fondation Farha)	Événements spéciaux
	Rencontre avec les employés (Kraft Canada)	Réunion
	Réunion de salariés CSN sur le congrès	Réunion
	Symposium Formation (Groupe INEO)	Exposition commerciale
	Forum Solutions Technologies CISCO	Réunion
	Remise de prix du Festival des Sciences Commission scolaire de Montréal	Réunion
	Remise des diplômes des comptables en management accrédité du Québec	Événements spéciaux
	North American Society of Trenchless Technology 2002 Annual Meeting	Congrès américain
	Gala 2002 – North American Fu. & Fashion Gala	Événements spéciaux
	Salon Lumen	Exposition commerciale
MAI	Concerto pour la prévention (ASSTSAS)	Réunion
	Distinctions 2001 (Centraide du Grand Montréal)	Événements spéciaux
	AOCS Annual Meeting and Expo American Oil Chemists' Society	Congrès américain
	Congrès de formation continue Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	Réunion
	6th World Conference on Injury Prevention and Control 2002	Congrès international
	Tradeshow 2002 – Astral Media	Exposition commerciale
	Reducing Risks in Clinical Practice Symposium	Congrès canadien
	11th International Congress on Cardiovascular Pharmacotherapy	Congrès international
	Rencontre des directrices générales et directeurs généraux des Caisses Desjardins	Réunion
	Banquet « Mini-Entreprise »	Événements spéciaux
	Gala du concours Les Mercuriades	Événements spéciaux
	Avant-congrès des Journées dentaires du Québec	Congrès québécois
	Journées dentaires internationales du Québec	Congrès québécois
JUIN	26th International Symposium on High Performance Liquid Phase	Congrès international
	Montréal 2002 – Canadian Funeral Trade Association	Exposition commerciale
	Assemblée générale – Syndicat des travailleurs et travailleuses de la CSN	Réunion
	Gala Grand Prix / CN	Événements spéciaux
	AHS International – 58th Annual Forum and Technology Display	Congrès américain
	45th CFBS Annual Meeting Canadian Federation of Biological Societies	Congrès canadien
	2002 ASEE Annual Conference – American Society of Engineering Education	Congrès américain
	XXIIIrd Congress of the Collegium Internationale Neuro-Psychopharmacologicum	Congrès international
JUILLET	American Association of Physicists in Medicine Annual Convention	Congrès américain
	ICID 18th Congress and 53 International Executive Council Meeting	Congrès international
	Tournage Publicité Time Warner	Événements spéciaux

LISTE DES ÉVÉNEMENTS TENUS EN 2002-2003 (suite)

AOÛT	T-2002 – 16e Conférence de l'ICADTS – Drogues et sécurité routière	Congrès international
	Salon international de la chaussure et des accessoires de Montréal	Exposition commerciale
	XVI IEA World Congress of Epidemiology	Congrès international
	NSIA – Summer Expo Été 2002	Exposition commerciale
	Lancement de produits – Vacances Air Transat	Événements spéciaux
	Institut des Banquiers Canadiens	Réunion
	17th World Computer Congress	Congrès international
	Expo Prestige 2002	Exposition commerciale
SEPTEMBRE	Cocktail 45e anniversaire Dessau-Soprin	Événements spéciaux
	Grand Bal des vins-cœurs	Événements spéciaux
	47th Distripress Congress	Congrès international
	Lancement – Campagne publicitaire 2002 Métro Richelieu	Événements spéciaux
	Esthétique Spa International	Exposition commerciale
	National American Apparel Suppliers Society Fashion Fair 2002	Exposition commerciale
	Déjeuner-Conférence – Groupe Conseil CFC	Réunion
	Réunion d'information et planification stratégique Caisses Desjardins	Réunion
	Salon Info-Industriel du Québec	Exposition commerciale
	Assemblée générale annuelle et cocktail de la rentrée – Réseau HEC	Réunion
	1re Conference internationale francophone sur le contrôle du tabac	Congrès international
	Dimension coiffure 2003	Congrès québécois
	Salon emploi-formation	Exposition publique
	Bomex 2002	Congrès canadien
	Uniprix – Gala du 25e anniversaire	Événements spéciaux
	10th World Congress of International Society for Sexual and Impotence Research	Congrès international
	Forum mondial Montréal 2002 – Drogues et Dépendances, enjeux pour la société	Congrès international
	Réunion de la rentrée (CSN)	Réunion
	Conférence Santé USANA	Réunion
	Conseil général du Parti libéral du Québec	Congrès québécois
	IEEE INTELEC 2002 – International Telecommunications Energy Conference	Congrès international
	Lancement de produit Lise Watier	Événements spéciaux
OCTOBRE	Salon santé et sécurité du travail 2002	Exposition commerciale
	AIM P.D. 2002 – AIM Funds Management Inc.	Réunion
	14e Congrès international sur les soins aux malades en phase terminale	Congrès international
	33rd IUATLD Conférence mondiale de la santé pulmonaire	Congrès international
	Salon des acheteurs 2002 – APSEG	Exposition commerciale
	Dr. Ron Kenoly in Concert	Événements spéciaux
	87th AACC Annual Meeting American Association of Cereal Chemists	Congrès américain
	Gouvernance Mondiale 2002	Congrès international
	22nd Honorary Associate Award Dinner Conference Board of Canada	Réunion
	Mois de la qualité 2002 Salon sur les meilleures pratiques d'affaires	Congrès québécois
	Guy Lafleur : Un homme et trois générations	Événements spéciaux
	Examens de recrutement post-secondaires	Réunion
	Séminaire Ami-Co	Événements spéciaux
	Fédérations des médecins résidents	Exposition commerciale

LISTE DES ÉVÉNEMENTS TENUS EN 2002-2003 (suite)

	Forum Innovation 2002	Réunion
	Le Grand Prix de l'Entrepreneur Ernst & Young	Événements spéciaux
	Salon Vision Show 2002	Congrès québécois
	La convention de disques et CD de Montréal	Événements spéciaux
	North American Spine Society – 2002 Annual Meeting	Congrès américain
	Colloque Géomatique 2002	Congrès québécois
NOVEMBRE	National Franchise & Business Opportunities Show	Exposition publique
	Ordre des infirmières et infirmiers du Québec Assemblée générale annuelle	Congrès québécois
	Expo-Contech de Montréal	Exposition commerciale
	National Business Conference Expertise That's One to One	Congrès canadien
	Congrès 2002 de l'Assurance et des Produits financiers	Exposition commerciale
	Congrès des enseignants APEQ	Congrès québécois
	Grand festin d'huîtres Fondation Jean Lapointe	Événements spéciaux
	Salon du printemps 2003 RONA	Exposition commerciale
	Au cœur de la mode (Fondation Farha)	Événements spéciaux
	Annual Partners' Conference Deloitte & Touche	Congrès canadien
	Salon de l'écosalubrité	Exposition commerciale
	35e Salon international de l'automobile de Montréal	Exposition publique
DÉCEMBRE	Salon du timbre et de la monnaie de Montréal	Exposition publique
	Tournée provinciale FGA Ministère de l'éducation	Réunion
	Soirée Reconnaissance Banque Nationale du Canada	Événements spéciaux
	Assemblée annuelle et Party de Noël Samson Bélair	Événements spéciaux
	Cognicase – Soirée de Noël 2002	Événements spéciaux
	Soirée de Noël – Ciment St-Laurent	Événement spéciaux
	Soirée de Noël des employés Kraft Canada Inc.	Événements spéciaux
	Fête de Noël des enfants – Hydro-Québec	Événements spéciaux
	Institut des Banquiers Canadiens	Réunion
	Spectacle bénéfice Association québécoise de la Fibrose Kystique	Événements spéciaux
	Conseil Confédéral – CSN	Réunion
	Tirage annuel de la Fondation du diabète juvénile	Événements spéciaux
	Soirée des fêtes 2002 – Club social la Clef et Fédération des Caisses populaires Desjardins	Événements spéciaux
	Advisor Forum	Exposition commerciale
	Party de Noël de Joncas Telexperts	Événements spéciaux
	Party de Noël – SITQ immobilier	Événements spéciaux
	Gala reconnaissance du service des solutions de paiement électronique – Banque Nationale	Événement spéciaux
	Party de Noël de Genivar	Événements spéciaux
	Soirée de Noël Pfizer Canada	Événements spéciaux
	Gala Sports-Québec	Événements spéciaux
	Soirée de Noël pour la compagnie CGI	Événements spéciaux

LISTE DES ÉVÉNEMENTS TENUS EN 2002-2003 (suite)

JANVIER 2003	Salon de la Mariée de Sheldon Kagan	Exposition publique
	Conférence santé USANA	Réunion
	Assemblée syndicale SEPB 434 Employés professionnels de bureau	Réunion
	Rallye des ventes BCE Bell Canada Entreprise	Réunion
	Congrès des stagiaires de recherche Université de Montréal	Réunion
	EXFOR 2003 et Réunion annuelle de l'Association technique des pâtes et papiers du Canada	Congrès canadien
	Le Bal d'hiver – Auxiliaires de l'Hôpital Royal Victoria	Événements spéciaux
FÉVRIER	Audiences CRTC – Groupe TVA	Réunion
	Assemblée syndicale SEPB 434 Employés professionnels de bureau	Réunion
	Audience publique – CRTC - Conseil Radiodiffusion et Télécommunications	Réunion
	78th CPMA Annual Convention and Trade Show (Canadian Produce Marketing)	Congrès canadien
	Salon de l'amour et de la séduction et Salon adultes et compagnies	Exposition publique
	Présentations F.G.L. – Le Groupe Forzani Ltée	Exposition commerciale
	Salon national de la pourvoirie, chasse et pêche	Exposition publique
	SIMOD – Salon international de la mode	Exposition commerciale
	L'indispensable Salon de l'événement corporatif	Exposition commerciale
	Lester B. Pearson School Board	Réunion
	Gala-bénéfice Grands Ballets Canadiens	Événements spéciaux
	Salon de la moto de Montréal 2003	Exposition publique
	Défilé de mode Penningtons	Événements spéciaux
	Photo Rapport annuel Desjardins	Événements spéciaux
	Tournage du long-métrage « Wicker Park »	Événements spéciaux
	Colloque 2003 – ProVente.Com	Réunion
	Congrès d'orientation Parti québécois	Congrès québécois
MARS	1er Salon du vélo Expodium sur roues Montréal 2003	Exposition publique
	Expo Golf 2003	Exposition publique
	Expo manger santé et le colloque	Exposition publique
	Cocktail de financement ADQ – Action démocratique du Québec	Événements spéciaux
	Présentation F.G.L. – Le Groupe Forzani Ltée	Exposition commerciale
	Assemblée annuelle des actionnaires Banque Nationale du Canada	Réunion
	Mecanex/Climatex 2003	Exposition commerciale
	Réussites québécoises – High Media	Réunion
	Gala des Max/Imm – Remax	Événements spéciaux
	Transpo 2003	Exposition commerciale
	Americana 2003 – Salon des technologies environnementales des Amériques	Congrès québécois
	CHFA Expo Québec Canadian Health Food Association	Congrès canadien
	Remise des diplômes CMA 2003	Événements spéciaux
	Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal – Assemblée générale	Réunion
	Salon de vente Distal 2003	Exposition commerciale
	Salon emploi-formation	Exposition publique
	Assises du Mouvement des Caisses Desjardins 2003	Congrès québécois
	Brunch conférence – Desjardins du Québec et hors-Québec ADGCQ	Événements spéciaux

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Société du Palais des congrès de Montréal ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Société reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration doit surveiller la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité de vérification dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le vérificateur, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Société, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité de vérification pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Montréal, le 6e jour de juin 2003.

Paul Saint-Jacques
Président-directeur général

André Saucier
Directeur des finances et de l'administration

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'Assemblée nationale

J'ai vérifié le bilan de la Société du Palais des congrès de Montréal au 31 mars 2003 et les états des revenus et dépenses et du déficit ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2003, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale par intérim,

Doris Paradis, CA

Québec, le 6 juin 2003

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
REVENUS ET DÉPENSES ET DÉFICIT
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
REVENUS		
Subvention de fonctionnement du gouvernement du Québec (note 3)	22 705 122 $	15 566 835 $
Location d'espaces - événements	4 573 324	1 914 842
Redevances (note 4)	2 381 076	1 044 127
Services auxiliaires (note 5)	3 960 628	2 113 618
Autres	729 806	444 891
	34 349 956	21 084 313
DÉPENSES		
Frais d'opération et d'administration (note 6)	23 163 768	15 297 806
Frais d'événements (note 7)	5 190 117	1 877 057
Frais financiers - nets (note 8)	5 451 269	3 891 251
	33 805 154	21 066 114
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :	544 802	18 199
Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés du gouvernement du Québec (note 3)	5 601 129	3 062 218
Amortissement des apports reportés	1 128 135	940 784
Amortissement des immobilisations	(6 703 980)	(3 947 065)
Amortissement des frais reportés	(25 284)	(55 936)
Gain (Perte) sur disposition d'immobilisations	26 205	621
EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	571 007	18 821
DÉFICIT AU DÉBUT	982 127	1 000 948
DÉFICIT À LA FIN	411 120 $	982 127 $

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
BILAN
AU 31 MARS 2003

	2003	2002
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	1 997 787 $	310 080 $
Débiteurs	3 390 836	1 408 717
Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	701 095	5 232 827
Frais payés d'avance	1 544 592	1 529 253
	7 634 310	8 480 877
Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	16 727 850	11 827 816
Immobilisations (note 9)	296 562 814	91 997 732
Actif destiné à la vente (note 10)	15 756 215	-
Frais reportés, au coût amorti	113 778	139 062
	336 794 967 $	112 445 487 $
PASSIF		
À court terme		
Emprunts temporaires du Fonds de financement du gouvernement du Québec (note 11)	275 000 000 $	24 500 000 $
Créditeurs et frais courus	9 170 633	4 632 193
Dépôts des clients	1 921 701	1 400 750
Versements sur la dette à long terme (note 12)	700 095	695 156
	286 793 429	31 228 099
Revenus reportés	67 153	100 732
Dette à long terme (note 12)	31 424 057	64 625 152
Apports reportés (note 14)	18 921 448	17 473 631
	337 206 087	113 427 614
DÉFICIT	411 120	982 127
	336 794 967 $	112 445 487 $

ENGAGEMENTS (note 17)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
John H. Dinsmore
Jacques Hamou

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2003

	2003	2002
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds - gouvernement, clients	40 697 565 $	22 925 749 $
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(23 864 363)	(16 699 935)
Intérêts reçus	82 601	60 512
Intérêts versés	(5 533 870)	(3 951 763)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	11 381 933	2 334 563
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	(227 025 275)	(6 375 292)
Produit de la vente d'immobilisations	26 205	621
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(226 999 070)	(6 374 671)
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(695 156)	(544 692)
Produit net d'emprunt temporaire	250 500 000	-
Produit de la dette à long terme	(32 500 000)	4 600 000
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	217 304 844	4 055 308
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	1 687 707	15 200
Encaisse au début	310 080	294 880
Encaisse à la fin	1 997 787 $	310 080 $

SOCIÉTÉ DU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2003

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Société du Palais des congrès de Montréal, personne morale au sens du Code civil constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre S-14.1), a pour objets:

- d'administrer et d'exploiter le Palais des congrès de Montréal;
- d'élaborer des projets de développement ou d'exploitation du Palais des congrès;
- d'exercer les commerces et autres activités de nature à contribuer au développement du Palais des congrès et d'en assurer l'exploitation, la promotion et l'administration.

En vertu de l'article 3 de sa loi constitutive, la Société du Palais des congrès de Montréal n'est pas assujettie aux impôts sur le revenu.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société ont été préparés par la direction, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

Subvention recouvrable du gouvernement du Québec

La subvention recouvrable du gouvernement du Québec correspond à l'écart entre, d'une part, la somme des dépenses d'intérêts encourus sur des emprunts afférents à l'acquisition d'immobilisations et de l'amortissement des immobilisations et des frais reportés financés par ces emprunts et, d'autre part, la somme des subventions du gouvernement du Québec reçues pour permettre les versements sur ces emprunts.

Immobilisations

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. Les immobilisations reçues sous forme d'apport sont comptabilisées à leur juste valeur à la date de l'apport.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée probable d'utilisation établie comme suit:

Bâtisse	40 ans
Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Améliorations locatives	Durée restante du bail

Actif destiné à la vente

L'actif destiné à la vente est évalué au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Frais reportés

Les frais d'émission et de gestion des emprunts du Fonds de financement du gouvernement du Québec sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt.

Revenus reportés

Les paiements incitatifs versés à la Société par le bailleur, en vertu d'un bail à long terme pour la location de locaux administratifs, sont amortis selon la méthode d'amortissement proportionnelle à l'ordre numérique inversé des années sur la durée du bail, soit 16 ans. L'amortissement est imputé en diminution de la dépense de loyer.

Apports reportés

Les apports reçus relativement à l'acquisition d'immobilisations amortissables et ceux reçus sous forme d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés à l'état des revenus et dépenses au même rythme que l'amortissement des immobilisations auxquelles ils réfèrent.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes interentreprises à prestations déterminées gouvernementaux compte tenu que la Société ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Subvention du gouvernement du Québec

La Société comptabilise la subvention du gouvernement du Québec selon la répartition suivante :

. **Subvention de fonctionnement**

- Contribution pour le paiement des intérêts de la dette relative au financement d'immobilisations amortissables.
- Contribution aux autres dépenses de l'exercice.

. **Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés**

- Contribution pour le remboursement de la dette à long terme relative au financement d'immobilisations et des frais reportés y afférant.

. **Apports reportés**

- Contribution à l'acquisition d'immobilisations amortissables.

3. SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2003	2002
Subvention de fonctionnement:		
Subvention reçue pour l'exercice	30 513 900 $	16 248 700 $
Apports reportés - Contribution à l'acquisition d'immobilisations amortissables	(2 575 951)	(22 386)
Encaissement - Subvention recouvrable du gouvernement du Québec	(5 232 827)	(1 563 467)
	22 705 122	14 662 847
Contribution recouvrable pour le paiement des intérêts de la dette à long terme relative au financement d'immobilisations amortissables	-	903 988
Total de la subvention de fonctionnement	22 705 122	15 566 835
Subvention relative aux immobilisations et aux frais reportés	5 601 129	3 062 218
	28 306 251 $	18 629 053 $

4. REDEVANCES

	2003	2002
Billets vendus	306 148 $	205 879 $
Services alimentaires	1 457 303	531 544
Services audiovisuels et traduction simultanée	604 780	297 155
Autres	12 845	9 549
	2 381 076 $	1 044 127 $

5. SERVICES AUXILIAIRES

	2003	2002
Stationnement	770 193 $	610 485 $
Aménagement	1 177 175	375 329
Audiovisuel	571 409	309 241
Vestiaire	142 573	74 412
Signalisation dynamique	-	4 450
Contrôleurs de foule	36 600	21 605
Plomberie et électricité	1 039 048	514 311
Sécurité	100 778	85 440
Autres	122 852	118 345
	3 960 628 $	2 113 618 $

6. FRAIS D'OPÉRATION ET D'ADMINISTRATION

	2003	2002
Traitements et avantages sociaux	6 750 595 $	4 653 374 $
Taxes	5 757 085	5 691 408
Assurances et permis	288 735	144 140
Électricité et chauffage	2 435 882	1 076 073
Gardiennage	684 858	468 084
Service d'entretien ménager	881 139	288 206
Service d'entretien spécialisé	737 240	617 698
Entretien et réparations	1 961 398	963 624
Loyer	597 951	515 394
Publicité et promotion	1 781 882	567 326
Services professionnels et administratifs	893 956	124 729
Frais de déplacement	119 537	96 263
Créances douteuses	227 293	35 901
Formation professionnelle	46 217	55 586
	23 163 768 $	15 297 806 $

7. FRAIS D'ÉVÉNEMENTS

	2003	2002
Traitements - personnel à l'événement :		
Services à la clientèle	1 670 254 $	305 637 $
Stationnement	87 777	56 113
Vestiaire	109 660	44 064
Contrôleurs de foule	-	4 929
Audiovisuel	227 585	108 699
Services alimentaires	24 096	20 977
Aménagement	1 923 479	990 449
Services audiovisuels	198 146	76 709
Plomberie et électricité	332 979	148 350
Signalisation dynamique	26 786	14 211
Sécurité	69 009	71 719
Autres frais	520 346	35 200
	5 190 117 $	1 877 057 $

8. FRAIS FINANCIERS - NETS

	2003	2002
Intérêts sur la dette à long terme	1 865 794 $	3 709 446 $
Autres intérêts et frais bancaires	3 668 076	242 317
	5 533 870	3 951 763
Intérêts sur solde bancaire et dépôts à terme	82 601	60 512
	5 451 269 $	3 891 251 $

9. IMMOBILISATIONS

	2003			2002
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Terrains	22 016 390 $	- $	22 016 390 $	17 002 563 $
Bâtisse	318 676 429	56 818 963	261 857 466	67 327 682
Mobilier et équipement	20 213 963	8 617 517	11 596 446	6 345 272
Améliorations locatives	481 717	388 216	93 501	124 668
Équipement informatique	4 171 757	3 172 746	999 011	1 197 547
	365 560 256 $	68 997 442 $	296 562 814 $	91 997 732 $

Le 30 septembre 1998, la Société a eu l'autorisation du gouvernement du Québec de procéder à l'agrandissement du Palais des congrès dans le quadrilatère Saint-Urbain, de Bleury, Viger et Saint-Antoine. Le mandat de réaliser l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal a été confié à la Société immobilière du Québec. Elle cédera à la Société du Palais des congrès de Montréal l'ensemble des travaux réalisés et ce, pour une somme équivalente aux coûts engendrés pour l'agrandissement. Le coût total du projet est estimé à 257 800 000 $. La fin du projet est prévue pour l'été 2003. Les coûts déjà déboursés par la Société sur ce projet au 31 mars 2003 s'élèvent à 239 309 226 $ et se répartissent comme suit :

Terrain	19 031 339 $
Bâtisse	216 162 030
Équipement	4 115 857
	239 309 226 $

L'amortissement de ces immobilisations a débuté au cours de l'exercice.

La Société finalisera au cours des prochains mois, par l'entremise du ministère des Transports, l'expropriation des terrains et immeubles requis pour l'agrandissement du Palais des congrès de Montréal, pour un montant d'environ 1 368 662 $. De plus, au cours du prochain exercice, la Société fera l'acquisition d'équipements pour un montant d'environ 5 501 882 $.

10. ACTIF DESTINÉ À LA VENTE

Au cours du prochain exercice, la Société cédera à SITQ Placements inc., pour une considération totale de 15 845 054 $ plus les taxes applicables et tout autre ajustement déterminé à la date de la vente, le stationnement construit dans le cadre du projet d'agrandissement du Palais des congrès de Montréal.

11. EMPRUNTS TEMPORAIRES

Auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec

	2003	2002
Billets à payer		
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,94073 % l'an (taux effectif de 2,99073 %), échéant le 6 juin 2003	7 000 000 $	6 000 000 $
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,87204 % l'an (taux effectif de 2,92204 %), échéant le 15 avril 2003	55 500 000	9 000 000
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 3,17994 % l'an (taux effectif de 3,22994 %), échéant le 6 juin 2003	5 000 000	7 000 000
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 2,90605 % l'an (taux effectif de 2,95605 %), échéant le 6 juin 2003	207 500 000	2 500 000
	275 000 000 $	24 500 000 $

La Société est autorisée à instituer un régime d'emprunts à court terme jusqu'à concurrence d'un montant total en cours de 310 500 000 $ jusqu'au 30 septembre 2003 puis, à compter de cette date, de 5 000 000 $ jusqu'au 31 mars 2007, auprès d'institutions financières ou auprès de la ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, à contracter ces emprunts, à taux variable ou à taux fixe, à prendre ces engagements financiers, à conclure les ententes nécessaires à sa réalisation et à émettre en conséquence tout titre d'emprunt.

Auprès d'institutions financières

La Société a un crédit autorisé renouvelable annuellement, le 30 septembre 2003, auprès d'une institution financière. Au 31 mars 2003, le montant maximum que pouvait prélever la Société s'établissait à 1 000 000 $. Les montants prélevés portent intérêt au taux préférentiel.

12. DETTE À LONG TERME

	2003	2002
Billets à payer		
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 5,719 % l'an, remboursable par versements semestriels de 1 264 225 $, le solde de 28 634 137 $ échéant le 1er octobre 2007	32 125 152 $	32 787 808 $
Fonds de financement du gouvernement du Québec, 5,563 % l'an (taux effectif de 5,657 %), échéant le 1er avril 2002	-	32 532 500
	32 125 152	65 320 308
Versements échéant en deçà d'un an	701 095	695 156
	31 424 057 $	64 625 152 $

Les montants des versements en capital prévus au cours des cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

2004	701 095 $
2005	741 764
2006	784 792
2007	830 316
2008	878 481

Le gouvernement du Québec s'est engagé à verser à la Société les sommes nécessaires pour qu'elle soit en mesure de rencontrer ses obligations sur ces emprunts du Fonds de financement servant à financer l'acquisition d'immobilisations, après s'être assuré que la Société n'est pas en mesure de le faire.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des instruments financiers

Dette à long terme

Au 31 mars 2003, la juste valeur de la dette à long terme de 32 125 152 $ s'établissait à 33 559 545 $, compte tenu de l'actualisation des flux de trésorerie au cours du marché pour les titres de nature semblable quant à l'échéance et taux d'intérêt.

La juste valeur des emprunts temporaires au 31 mars 2003 au montant de 275 000 000 $ correspond à la valeur comptable de ces titres étant donné leur court délai de renouvellement.

Autres éléments d'actifs et passifs

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs, des frais courus et des dépôts clients équivaut leur valeur comptable étant donné leur courte période d'échéance.

14. APPORTS REPORTÉS

	2003	2002
Apports relatifs aux immobilisations amortissables:		
Gouvernement du Canada	24 000 000 $	24 000 000 $
Gouvernement du Québec	9 554 562	6 978 611
Hydro-Québec	237 838	237 838
Bailleur	1 177 906	1 177 906
Concessionnaire	299 410	299 410
	35 269 716	32 693 765
Amortissement cumulé	16 348 268	15 220 134
	18 921 448 $	17 473 631 $

15. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, la Société est apparentée avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Société n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel de la Société participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Les cotisations de la Société imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 182 790 $ (2002 : 98 480 $). Les obligations de la Société envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

17. ENGAGEMENTS

La Société est engagée par un bail à long terme échéant en 2007 pour des locaux administratifs. Ce bail comporte deux options de renouvellement de cinq ans.

Les paiements minimums futurs estimatifs diminués de l'amortissement des revenus reportés (paiements incitatifs) s'établissent comme suit :

2004	388 639 $
2005	395 354
2006	402 069
2007	304 910
	1 490 972 $

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de 2002 ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée en 2003.

LEXIQUE

Catégorie de l'événement
Classification d'événements ayant des activités de même nature, tels que congrès avec ou sans exposition, réunion d'entreprise, réunions diverses, exposition commerciale, exposition publique et événements spéciaux.

Congrès avec exposition
Rencontre d'un groupe de personnes, généralement membres d'une association, se réunissant pour la discussion, l'étude et la recherche concernant des sujets d'intérêt commun, jumelée à une activité annexe nécessitant la location d'espaces pour la tenue d'une exposition illustrant les thèmes du congrès.

Congrès sans exposition
Rencontre d'un groupe de personnes, généralement membres d'une association, se réunissant pour la discussion, l'étude et la recherche concernant des sujets d'intérêt commun. On parle aussi d'assemblées, colloques, conférences, forums, symposiums.

Réunion d'entreprise
Réunion d'individus œuvrant au sein d'une entreprise pour traiter de questions internes d'organisation, de production et de vente, pour comparer les résultats obtenus, pour étudier de nouvelles méthodes ou stimuler la contribution de chacun au progrès de la firme. Cet événement devrait durer au minimum trois (3) jours. Cette catégorie s'applique aux événements de taille et de durée comparables à celles des événements de catégorie congrès.

Réunion
Rassemblement, habituellement pour une seule journée, au maximum deux (2) jours, d'un groupe restreint de personnes, ou réunion restreinte statutaire des membres d'une organisation traitant d'un sujet commun. Cette catégorie comprend les conférences de presse et peut comprendre des conférences de toutes sortes, assemblées, colloques, forums, symposiums, séminaires d'envergure restreinte quant à la durée et au nombre de participants.

Exposition commerciale
Activité organisée par un promoteur ou une association qui loue des espaces à des exposants dans le but de promouvoir des produits et services, de sensibiliser ou d'informer une clientèle cible à l'intérieur de la sphère de l'industrie.

Exposition publique
Activité organisée par un promoteur qui loue des espaces à des exposants dans le but de promouvoir certains produits et services, de sensibiliser ou d'informer le grand public, et pour laquelle des droits d'entrée sont généralement exigés.

Événements spéciaux (banquets, galas, spectacles, etc.)
Activité organisée dans le but de servir un grand repas, d'offrir une fête, de récompenser des talents ou de remettre des diplômes, de tenir une présentation ou de donner une représentation artistique, sportive ou sociale.

Envergure de l'événement
Ce terme sert à identifier la provenance de la majorité des participants à l'événement :

Internationale : La majorité des participants proviennent de l'extérieur de l'Amérique du Nord.
Requiert la location de chambres d'hôtel.

Américaine : La majorité des participants proviennent des États-Unis.
Requiert la location de chambres d'hôtel.

Canadienne : La majorité des participants proviennent de l'ensemble du Canada.
Requiert la location de chambres d'hôtel.

Québécoise : La majorité des participants proviennent de la province de Québec.
Requiert un certain nombre de chambres d'hôtel.

Montréalaise : La majorité des participants proviennent de la région de Montréal.
Requiert peu ou pas de chambres d'hôtel.

Entente conclue
Une entente est conclue lorsqu'une décision définitive est prise, par l'association ou l'organisme, de tenir son événement au Palais des congrès de Montréal. Cette entente devient officielle à la réception d'un engagement écrit du client ou d'un dépôt.

Événement tenu
Les événements qui ont lieu au Palais des congrès de Montréal pendant la période mentionnée.

Palais des congrès de **Montréal**

Montréal
159, rue Saint-Antoine Ouest, 9e étage
Montréal (Québec) H2Z 1H2, Canada

Téléphone : (514) 871 8122
Sans frais : 1 800 268-8122
Télécopieur : (514) 871-3188

Site web : www.congresmtl.com
Courriel : pcmcomm@congresmtl.com

Washington
Montréal Conventions
1101 – 17th Street N.W., Suite 1006
Washington D.C. 20036
United States of America

Téléphone : (202) 861-8640
Télécopieur : (202) 861-9359

Site web : www.congresmtl.com
Courriel : jcutlip@congresmtl.com

Société du Palais des congrès de Montréal
Rapport d'activités 2002-2003
Dépôt légal, 3e trimestre 2002
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-923172-00-0
Imprimé au Québec (Canada)

Photo de la page couverture :
Daniel Choinière